

# Guide du joueur

*Et du parent*



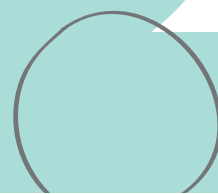
375 avenue Bessette, Saint-Jean-sur-Richelieu, J2X 2N8, Qc - 450-347-2324 - info@associationpause.org

# Préambule

Le soccer adapté est, depuis l'été 2011, un service offert en collaboration avec le club de Soccer Haut-Richelieu. Ce service est principalement offert aux enfants de 5 à 12 ans et de 12 ans et + ayant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) sans déficience intellectuelle associée. Le partenariat avec le Soccer Haut-Richelieu nous permet de faire jouer nos joueurs légalement dans une ligue et ce tout en étant dans une fédération sportive au niveau provinciale. De plus, en cas d'incident sur le terrain, nos joueurs auront le bénéfice d'une assurance qui couvrira tout accident.

Comme chaque année, l'équipe de soccer adapté de l'association PAUSE participe au grand événement annuel du Festival de Soccer SHR à la fin du mois d'août. Durant cette journée, plusieurs activités sont offertes gratuitement par Soccer Haut-Richelieu aux joueurs ainsi qu'à leurs familles (jeux gonflables, hot-dogs, breuvages, etc.). L'événement demeure très attendu par nos joueurs puisqu'ils reçoivent avec beaucoup de fierté une belle médaille de participation, symbole de leurs efforts estivaux ! C'est un événement dont le succès dépasse les attentes chaque été.

Nous croyons que ces événements sont très bénéfiques pour nos joueurs. En effet, ils se familiarisent non seulement avec les différentes règles de ce sport, mais le soccer offre également un prétexte à certains apprentissages (la défaite, la tolérance, la socialisation). Ces événements contribuent à l'estime de soi de nos participants qui retournent à la maison très fiers avec une médaille en poche et de beaux accomplissements en mémoire.



# RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX ET SIMPLIFIÉS

## 1. RÈGLEMENTS DE BASE

Une partie oppose deux équipes chacune constituée de 11 joueurs (1 gardien de but et 10 joueurs de champs). Pour l'emporter, une équipe doit inscrire plus de buts que l'équipe adverse. Pour qu'un but soit marqué, le ballon doit franchir entièrement la ligne de but. Une partie peut finir nulle.

La partie est divisée en deux demies de 45 minutes. L'entracte est généralement d'une durée de 15 minutes. Lors d'un arrêt de jeu, le temps ne s'arrête pas.

Cependant, l'arbitre peut décider d'ajouter du temps d'arrêt de jeu à la fin de chaque demie.

Le ballon peut être manipulé avec toutes les parties du corps, excluant les bras et les mains.

## 2. COUP D'ENVOI

Au début de chaque demie ou après chaque but, il y a un coup d'envoi. Le ballon est placé au centre du rond central. L'équipe qui effectue le coup d'envoi désigne deux joueurs qui prendront place dans le rond central. Aucun autre joueur ne peut se positionner dans le rond central avant le coup d'envoi et chaque équipe doit être de son côté respectif du terrain. Après le coup de sifflet de l'arbitre, un des deux joueurs doit faire une passe avant.

Avant le coup d'envoi initial, l'arbitre effectue un tirage à pile ou face pour déterminer l'équipe qui commencera avec le ballon.

## 3. REMISES EN JEU

Le ballon n'est plus en jeu du moment où il franchit entièrement la ligne limite du terrain.

Si le ballon quitte les limites latérales, la remise en jeu sera une touche

Si le ballon quitte les limites du fond, la remise en jeu sera une sortie de but (6 mètres) si l'équipe offensive a touché le ballon en dernier ou un corner si c'est l'équipe défensive qui a touché le ballon en dernier.



## 4. GARDIEN DE BUT

Le gardien peut saisir le ballon avec ses mains s'il ne s'agit pas d'une passe du pied d'un coéquipier.

Lorsqu'il saisit le ballon, il peut le dégager en le lançant ou avec un coup de pied

Le gardien ne peut saisir le ballon avec ses mains à l'extérieur de la surface de réparation

Sur une sortie de but, le gardien doit placer le ballon sur la ligne de 6 mètres.

## 5. FAUTES

Une faute est appelée par l'arbitre si :

- Un joueur touche le ballon avec ses bras ou ses mains
- Un joueur retient, bouscule ou fait trébucher un adversaire
- Un joueur effectue un geste pouvant être dangereux pour un autre joueur
- Le gardien saisit le ballon provenant d'une passe du pied de son coéquipier

Si la faute est commise à l'intérieur de la surface de réparation, l'équipe adverse se verra octroyer un coup franc direct (penalty). Si la faute est commise à l'extérieur de la surface de réparation, l'équipe adverse se verra octroyer un coup franc indirect tiré à l'endroit où la faute a été commise. Un mur de joueur peut être placé à 9 mètres du ballon.

## 6. LE TERRAIN



# INFORMATIONS IMPORTANTES

- **VIOLENCE TOLÉRANCE ZÉRO**

Aucune violence verbale, physique ou psychologique ne sera tolérée envers nos employés. Si un parent ou un joueur adopte un comportement agressif, celui-ci se verra automatiquement refuser l'accès au service, et ce sans remboursement des coûts d'activités.

- **EQUIPEMENTS**

L'équipement, t'el que des bas, des short et chandails serons distribués lors de la première partie. NB : Les chandails devront être remis au coach à la fin de la saison.

- **HORAIRE**

Tous les matchs sont le jeudi entre 18h00 et 19h00 pour les plus petits et de 19h00 à 20h00 pour les plus grands.

- **INTEMPÉRIES**

Prendre note que nous vous contacterons par courriel afin de vous avisez de la décision prise concernant le match.

- **POLITIQUE INTERNE DE L'ASSOCIATION PAUSE**

Vous avez la responsabilité d'aller visiter le site de l'association PAUSE afin de prendre conscience de nos politiques internes. ([www.associationpause.org](http://www.associationpause.org))

- **RÈGLEMENTS CELTIX DU HAUT RICHELIEU**

Vous avez la responsabilité d'aller visiter le site du CELTIX du Haut-Richelieu afin de prendre conscience des règlements. ([https://www.celtix.ca/fr/page/club/reglements\\_generaux.html](https://www.celtix.ca/fr/page/club/reglements_generaux.html))



# AIDE-MÉMOIRE

- **MATÉRIEL À AVOIR POUR CHAQUES MATCH**

- Bouteille d'eau
- Chandail (*Offert par PAUSE*)
- Short (*Offert par PAUSE*)
- Soulier de soccer
- Bas de soccer (*Offert par PAUSE*)
- Protège tibia

- **LE TERRAIN**

Marguerite Bourgeoys (Près du ruisseau Hazen)

Avenue Gagnon, Saint-Jean-sur-Richelieu, (Secteur Iberville)

